



# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



Revue de presse

4 août 2016

La mise en détention préventive du politicien Alain Ramaroson constitue la principale information du jour. Concernant les motifs de cette mesure, la presse locale argumente tantôt en faveur d'un litige familial, tantôt en faveur de divergences à caractère politique. Les réactions du Gouvernement malgache dans l'affaire opposant l'Ambassadeur de Turquie à l'Institut Ravalala dominant également l'actualité.

## Politique interne

### MOUVEMENT POUR LA LIBERTE D'EXPRESSION : MOBILISATION PACIFIQUE DEVANT LA HCC

*Le Mouvement pour la liberté d'expression a organisé un sit-in devant le bâtiment de la Haute Cour Constitutionnelle, hier, pour alerter cette institution ainsi que l'opinion publique sur les dangers que représente le Code de la communication médiatisée pour les libertés individuelles. Le sit-in a duré une heure, durant laquelle les journalistes et simples citoyens ont brandi des banderoles où étaient inscrits des messages tels que « Sauvez la liberté ». Les éléments de l'Etat-Major Mixte Opérationnel ont quadrillé le domaine de la HCC, refusant l'accès aux manifestants, raison pour laquelle ils ont dû tenir leur sit-in à l'extérieur, sur l'esplanade devant l'ancienne Cour des comptes. Toutes les démarches légales ont été épuisées, et les journalistes s'en remettent actuellement à la HCC, qui devra décider de la conformité ou non du Code aux dispositions constitutionnelles. Jusqu'ici en effet, le Président de la République n'a pas encore répondu à une demande d'audience faite par les journalistes. Pareillement, il ne semble pas enclin à convoquer une nouvelle délibération parlementaire sur le texte en question. (L'Express de Madagascar, p. 5 ; Midi Madagasikara, p. 9 ; Tia Tanindrazana, p.2)*

- *Le sit-in s'est déroulé dans le calme et sans incident. Les forces de l'ordre ont été mobilisées en masse, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment de la HCC. (Les Nouvelles, p. 2)*
- *Comme à chaque fois, lors des manifestations citoyennes, les forces de l'ordre étaient eux aussi présentes. Les routes menant au palais de la HCC ont été interdites d'accès aux piétons, mais surtout aux journalistes lors de ce « sit-in de la dernière chance ». (Madagascar Matin, p.4)*
- *L'Etat devra songer sérieusement à construire de nouvelles prisons, avec le nombre de journalistes ou de simples citoyens qui risquent de prendre le chemin de la prison. Une nouvelle loi (ndlr : Code de la communication) s'accompagne bien de mesures d'accompagnements, ironise l'éditorialiste de L'Express de Madagascar (p. 5).*

### ELECTIONS : LA CENI CHEZ LE PREMIER MINISTRE

*Une délégation de la Commission Electorale Nationale Indépendante, conduite par son président Herinirina Rakotomanana, a rendu une visite de courtoisie au Premier ministre Olivier Solonandrasana Mahafaly, afin de s'entretenir sur les futures échéances électorales. En effet, les élections régionales et provinciales auront lieu en 2017, selon les communications faites par le Gouvernement depuis le mois de juillet dernier. La CENI a confirmé sa volonté d'apporter des modifications aux textes électoraux, afin de mieux*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



organiser ces élections. Pour ce faire, l'institution recueille actuellement les remarques et les propositions formulées par les différents acteurs, y compris le Gouvernement. Mais une question mérite une réponse claire de la part de ce Gouvernement, note **Madagascar-Laza (p. 4)**, celle de savoir si l'Etat a les moyens financiers et matériels nécessaires pour affronter ces élections.

- *Saraha Rabearisoa, du Parti Libéral Démocrate, dénonce la campagne électorale avant l'heure pour les présidentielles de 2018. Elle constate que même si le calendrier électoral n'est pas encore défini, les candidats s'adonnent à des publications dans les organes de presse, à des manifestations de propagande électorale, et multiplient les tournées provinciales. Aux yeux du PLD, il s'agit d'une violation des dispositions en vigueur. (Madagascar-Laza, p. 4)*
- *La précampagne électorale en vue des présidentielles de 2018 a bel et bien débuté, estime l'éditorialiste de **Tia Tanindrazana (p. 2)**. Des politiciens qui s'étaient faits discrets commencent à revenir dans l'arène politique, à travers des communications directes ou par l'intermédiaire de leurs partisans, et même par le biais d'œuvres sociales en tous genres.*

## Economie et société

### FAUX ET USAGE DE FAUX : ALAIN RAMAROSON PLACE EN DETENTION PREVENTIVE

*Le politicien Alain Ramaroson a été placé en détention préventive à la maison centrale d'Antanimora, hier, suite à une plainte déposée par des membres de sa famille pour faux et usage de faux. L'ancien membre du Conseil supérieur de la Transition fait l'objet d'une action en justice pour cause de conflit d'héritage, sachant qu'il est le gestionnaire de l'héritage familial. Selon le motif de la plainte, il a usé d'une lettre de procuration d'une personne décédée depuis deux ans, pour contracter un contrat de bail sur un terrain figurant parmi les héritages communs de cette famille d'industriels. Par ailleurs, sur le plan purement politique, Alain Ramaroson jouit d'une image négative auprès d'une frange de l'opinion publique pour certains dossiers brûlants, notamment pour le rôle qu'il a joué dans la Révolution Orange de 2009 et la période transitoire. Ses compagnons de lutte n'écartent d'ailleurs, pas l'éventualité que cette affaire revête des dessous politiques, hypothèse réfutée par une source judiciaire qui confirme qu'il s'agit d'un simple délit de droit commun. (L'Express de Madagascar, p. 3) D'ailleurs, selon **Madagascar-Laza (p. 2)**, c'est son propre frère qui est à l'origine de la plainte. Le procès est prévu pour le 8 août prochain. Ce n'est pas la première fois qu'Alain Ramaroson est incarcéré à Antanimora, mais à chaque fois, il joue la carte de l'opposant persécuté.*

- *On ne pourrait pas affirmer que le dossier a été monté de toute pièce pour des raisons politiques, puisque ce sont les proches d'Alain Ramaroson qui l'accusent. Le politicien risque, en outre, de rester longtemps dans la prison d'Antanimora. Nul n'ignore que le traitement des dossiers liés aux litiges fonciers est généralement très lent. (Midi Madagasikara, p. 9)*
- *Alain Ramaroson aurait procédé à une vente de terrains ancestraux, sans l'aval de la famille. Cette affaire remonte au mois de mars dernier, mais a été étouffée pour des raisons inconnues. Jusqu'au jour du procès, s'il ne bénéficie pas d'une liberté*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



provisoire, il devra attendre la date du procès en prison. (Les Nouvelles, p. 3)

- **Tia Tanindrazana (p.3)** ne manque pas de rappeler que Alain Ramaroson fait partie de ces politiciens qui ont dérobé le véhicule 4x4 Mercedes blindé de l'ancien Président Marc Ravalomanana, et ne l'a pas encore rendu à ce jour.

## CUA : LE PANNEAU DE LA FRANCOPHONIE ENLEVE

Le panneau publicitaire de la francophonie, qui a été installé à Ankorondrano, vient d'être enlevé par la Commune Urbaine d'Antananarivo. Selon la CUA, ce panneau de 12 m de large n'a reçu aucune autorisation de sa part et aucune redevance n'a été perçue par la municipalité jusqu'ici. Comme la CUA procède actuellement à l'enlèvement de tous les panneaux publicitaires en situation irrégulière, ce panneau en a donc fait les frais. (Les Nouvelles, p. 5 ; L'Observateur, p. 6 ; Tia Tanindrazana, p.5)

- Une vingtaine de panneaux publicitaires parmi les milliers existant dans la ville d'Antananarivo auraient déjà été démolis. En parallèle, les nouvelles demandes de pose de plaques publicitaires sont suspendues. Les régisseurs et annonceurs de panneaux devront d'abord s'acquitter de leurs taxes et procéder à un renouvellement annuel, a-t-on précisé. La réticence des régisseurs à régulariser leur situation était attendue, après la hausse des taxes décidée par le conseil municipal en décembre 2015. Les doléances sur ce nouveau tarif de 40 000 Ariary le m<sup>2</sup> ont été nombreuses, raison pour laquelle il a été décidé de le réétudier. (L'Express de Madagascar, p. 6)

## Communauté internationale

### INSTITUT RAVINALA : « LES ACCUSATIONS DE L'AMBASSADEUR TURC SONT SANS FONDEMENT »

Après le Collège Lumière International, c'est au tour de l'Institut Ravinala de hausser le ton face aux propos tenus par l'Ambassadeur de Turquie à Madagascar. Le diplomate a déclaré, en effet, que cet Institut de culture et de dialogue appartient à l'organisation terroriste Fethullah Gülen. Le Secrétaire de l'Institut Ravinala dénonce une « accusation sans preuve et infondée », et déclare vouloir porter l'affaire en justice, sauf si l'Ambassadeur présentait des excuses publiques et officielles. Officiellement, l'Institut Ravinala est une organisation non gouvernementale indépendante de l'Etat turc, à but non lucratif, qui considère Fethullah Gülen comme sa source d'inspiration. Ce dernier, accusé d'être l'instigateur du coup d'Etat avorté en Turquie le 15 juillet dernier, a fait un appel pour la mise en place d'une commission d'enquête internationale et impartiale. (Midi Madagasikara, p. 10 ; La Gazette de la Grande Île, p. 7) De son côté, l'Etat malgache, par le biais du ministre de la Défense nationale, Béni Xavier Rasolofinirina, semble garder ses distances par rapport à cette affaire. Pour l'heure, Madagascar ne prend pas position sur le sujet, mais analyse la situation, a-t-il expliqué. (L'Express de Madagascar, p. 5) Et d'ajouter qu'il s'agit d'une affaire entre les Turcs, dont le règlement revient aux seules parties prenantes. La ministre malgache des Affaires étrangères, Béatrice Attalah, compte néanmoins, s'entretenir avec l'Ambassadeur turc suite à ces déclarations. (Madagascar-Laza, p. 2)

- La demande de l'Institut Ravinala est loin d'aboutir, si l'on se réfère aux explications des juristes. En effet, l'Ambassadeur a fait cette déclaration dans la résidence de l'ambassade de Turquie. D'après les droits internationaux, la résidence de

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



*l'Ambassadeur turc est considérée comme faisant partie du territoire turc. La justice malgache serait incompétente pour juger cette affaire. L'on sait également que le frère d'un responsable au sein de l'Institut Ravinala a été arrêté en Turquie par les autorités turques, après le putsch manqué du 15 juillet dernier. (Madagascar-Laza, p. 9)*

- *Selon le droit international public, un ambassadeur n'a pas le droit de divulguer une information sans citer la source et sans apporter de preuve. D'après le Général Désiré Ramakavelo, analyste politique et ancien ministre de la Défense, les réactions de l'association Ravinala sont justifiées, car il est inconcevable de traiter cet établissement d'être un ancre du terrorisme, après 14 ans d'existence. D'autant plus que la coopération entre les deux pays (Madagascar et Turquie) vient d'être renforcée avec la présence de la compagnie Turkish Airlines sur le marché du transport aérien à Madagascar. (Madagascar Matin, p. 2)*
- *Les réponses données par les responsables de l'Institut Ravinala concernant leur modalité de financement, restent floues et insatisfaisantes. Ils ont répliqué en effet, que leur financement provient de généreux donateurs. En outre, sur la question de savoir vers quels pays ils envoient leurs étudiants lorsque ceux-ci veulent continuer leurs études, ils ont renvoyé la balle à leurs partenaires et collaborateurs. En somme, ils n'ont donné aucune réponse exacte. L'Institut Ravinala dit prôner le dialogue, mais selon son secrétaire général, aucune discussion n'a été entreprise avec leur Ambassade jusqu'ici. (Tia Tanindrazana, p. 2)*

## MADAGASCAR EN PHASE DE DEVENIR LE GRENIER DE L'OCEAN INDIEN

*Le grand projet de la Commission de l'Océan Indien de faire de Madagascar, le grenier de la région indianoocéanique, sera quasi effectif. Le ministre auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage s'est entretenu avec Hamada Madi Bolérao, Secrétaire général de la COI, hier, pour discuter de ce projet s'étalant de 2016 à 2021. Dans le cadre de ce projet, dont l'officialisation est prévue à la fin de ce mois, Madagascar s'engage à améliorer sa production et de respecter les normes, notamment phytosanitaires. (Madagascar-Laza, p.7)*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



## Un peu d'humour



La Gazette de la Grande Île, p. 5

### Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: [tiaray.randriamalala@eces.eu](mailto:tiaray.randriamalala@eces.eu)

Mirana RAZAFINDRAZAKA: [mirana.razafindrazaka@eces.eu](mailto:mirana.razafindrazaka@eces.eu)

Site web: [www.incipals.eu](http://www.incipals.eu)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

